

Non-immigrant Visa "O" (Spouse/Family)

Visa mariage

Documents requis:

- 2 photos d'identité en couleur (3,5 x 4,5 cm), prise dans les 6 derniers mois
- Une copie de la carte d'identité belge ou luxembourgeoise
- Le passeport qui est encore valide pour au moins 6 mois
- Un formulaire de demande de Visa complété et signé
- Une copie de la réservation du ticket d'avion
- Une copie d'une réservation d'hôtel ou une lettre/mail d'invitation d'une personne en Thaïlande + copie de sa carte d'identité + preuve que la personne habite à cette adresse
- Une copie du certificat de mariage sur laquelle vous écrivez "certifié copie conforme" + signature des époux
- Une copie de la carte d'identité thaïe de votre époux sur laquelle il/elle écrit "certifié copie conforme" + sa signature
- 60€ à payer cash pour une entrée simple ou 150 € pour entrées multiples*

* Veuillez noter que vous pouvez entrer plusieurs fois en Thaïlande avec le Visa non-immigrant "O" à entrées multiples. Cependant, vous êtes seulement autorisé à rester 90 jours d'affilée maximum à chaque entrée dans le pays.

LE CONSUL PEUT DEMANDER D'AUTRES DOCUMENTS SI JUGÉ NÉCESSAIRE

Les demandes de visas se font du lundi au vendredi de **9h30 à 12h00 SEULEMENT**

Les retraits de Visa se font du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00 SEULEMENT**

Veillez noter qu'il n'y a pas de service de photocopies à l'ambassade

Royal Thai Embassy Brussels

876 Chaussée de Waterloo, 1000 Brussels, Belgium

Tel. +32-2-640 68 10 • Fax. +32-2-648 30 66 • E-mail: consular@thaiembassy.be • www.thaiembassy.be